



REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE BIVER

Séance publique du 20 mai 2025

Date d'annonce publique et de convocation : 14 mai 2025

Présents: M. Marc LENTZ, bourgmestre, Mmes Sylvie STEINMETZ et Martine BIRKEL, échevines
M. Ady GOEBEL, Mme Léa MAI, M. Nico LEMMER, Mme Joëlle WEIS, M. Laurent KASEL,
conseillers
M. Pierre BAYONNOVE, secrétaire communal

Absente et excusée: Mme Josée ETRINGER-SEIL

No.: 02/2025-5

Approbation d'un compromis de vente d'une parcelle conclu entre la Commune de Biver et les consorts HALLER

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu le compromis de vente signé le 26 mars 2025 entre la Commune de Biver d'une part et Messieurs François Pierre HALLER et Marcel Armand Pierre HALLER de Biver d'autre part ;

Considérant que la vente porte sur la parcelle de terrain inscrite au cadastre comme suit : Commune de Biver, section C de Biver, numéro 543/6058, lieu-dit « Op der Ęmkéier », d'une surface de 66 ares et 20 centiares ;

Considérant que la vente s'inscrit dans le cadre de l'extension du campus scolaire et sportif ;

Entendu les explications du bourgmestre ;

Après délibération

DECIDE A CINQ VOIX OUI, DEUX VOIX NON ET UNE ABSTENTION

d'approuver le compromis de vente signé le 26 mars 2025 entre la Commune de Biver d'une part et Messieurs François Pierre HALLER et Marcel Armand Pierre HALLER de Biver d'autre part, portant sur la vente de la parcelle de terrain inscrite au cadastre comme suit : Commune de Biver, section C de Biver, numéro 543/6058, lieu-dit « Op der Ęmkéier », d'une surface de 66 ares et 20 centiares.

Ainsi délibéré en séance, date qu'en tête.

Pour expédition conforme,
Biver, le 23 mai 2025

Marc LENTZ
Bourgmestre

Pierre BAYONNOVE
Secrétaire communal